



6A7 du Jeudi 29 novembre 2018

	Défis de la mise en oeuvre de la loi sur l'accueil de jour des enfants
Avec l'ouverture de l'Unité d'Accueil pour élèves au dernier étage du Collège Henchoz, le Réseau d'Accueil de jour des enfants du Pays-d'Enhaut peut maintenant proposer une palette de solutions de garde aux parents qui souhaitent concilier leur vie professionnelle avec leur vie familiale. Car en effet, la loi sur l'accueil de jour des enfants a comme objectifs de conjuguer l'éducation des enfants avec une activité professionnelle, de permettre aux milieux économiques de disposer de forces de travail supplémentaires et d'établir une plus grande égalité des chances entre les hommes et les femmes. Présentation des structures et de l'offre disponible au Pays-d'Enhaut.	
Intervenants	Michèle Genillard, Association régionale du Pays-d'Enhaut pour l'accueil de jour des enfants (ARPAJE)
	Jérôme Berdoz, Président de l'Association Les Enfants d'Enhaut
Présentation d'une entreprise locale	Frédéric Henchoz, directeur de la société Electr-on SA à Château-d'Oex
Horaire	18h00 ? 19h00 conférence dès 19h00 : apéritif
Lieu	Hôtel Roc & Neige, 1er étage, Les Monnaires 461660 Château-d'Oex
Entrée	Libre